

**SYNDICAT MIXTE ESPACE DE RESTITUTION
DE LA GROTTTE CHAUVET-PONT D'ARC**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 9 OCTOBRE 2023

Date de convocation du Comité Syndical : 28/09/2023

Nombre des Membres en exercice au jour de la séance : 10

Présidente : Isabelle MASSEBEUF

**Présents : Isabelle MASSEBEUF, Jean-Yves MEYER, Patricia PICARD (représente Chloé DELEUZE-DALZON, Matthieu SALEL, Laurent UGHETTO,
En visio-conférence : Virginie BONNET-FERRAND, Sandrine GENEST, Carine VIDAL**

Absents ou excusés : Fabrice BRUN (donne pouvoir à Isabelle MASSEBEUF),
Chloé DELEUZE- DALZON (représentée par Patricia PICARD)

N° 29

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024

Rapporteur : Isabelle MASSEBEUF

REÇU EN PREFECTURE

le 17/10/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-007-200009579-20231009-02023_29-DE

Adopté à l'unanimité

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

La présente délibération a été transmise au représentant de l'Etat le :

et publiée le :

Et a signé

Pour le Syndicat Mixte Espace de Restitution
de la Grotte Chauvet-Pont d'Arc

La Présidente du Syndicat Mixte,



Isabelle MASSEBEUF

REÇU EN PREFECTURE

le 17/10/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-007-200009579-20231009-02023_29-DE

Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu Le rapport de Madame la Président du Syndicat Mixte

APRES EN AVOIR DELIBERE

Prend acte des orientations budgétaires du budget 2024.

REÇU EN PREFECTURE

le 17/10/2023

Application agréée E-legalite.com